



Et ça roule!

TARIFS TÉLÉPÉAGE

Offres commerciales

1^{er} novembre 2026
(en euros TTC)

	Tarif / badge avec e-facture	Tarif / badge avec facture papier
Balade ⁽¹⁾	2,10 € / mois + frais de mise en service de 11 €	3,10 € / mois + frais de mise en service de 11 €
Liber-t standard	2,20 € / mois	3,20 € / mois
Liber-t Vacances ⁽²⁾	2,20 € / mois	3,20 € / mois
Liber-t PMR ⁽³⁾	0 € / mois	0 € / mois
Liber-t Confort AREA	2,00 € / mois	3,00 € / mois
Formule Fulli Nomade France, Espagne, Portugal ⁽⁴⁾	2,10 € / mois circulé en France +2,40 € / mois circulé en Espagne / Portugal + frais de mise en service de 11 €	3,10 € / mois + frais de mise en service de 11 €
Formule Fulli Nomade + France, Espagne, Portugal, Italie ⁽⁵⁾	2,10 € / mois circulé en France +2,40 € / mois circulé en Espagne / Portugal + frais de mise en service de 15 € +2,40 € / mois circulé en Italie + frais de mise en service de 15 €	3,10 € / mois + frais de mise en service de 15 €

Autres services

Remplacement suite au non fonctionnement du badge	Gratuit
Badge détérioré, perdu, volé ou non restitué	30,00 €
Support de badge supplémentaire	Gratuit
Frais de livraison du badge (vers la France métropolitaine)	4,90 €
Frais de livraison du badge (vers l'étranger)	10,00 €
Frais de livraison du support	2,90 €
Retrait du badge / support (en boutique Fulli)	Gratuit
Frais de mise en opposition à l'initiative de Fulli-Mobilis	11,00 €
Fourniture d'un récapitulatif annuel de facturation	20,00 €
Frais de non utilisation du badge pendant 18 mois consécutifs	15,00 €
Acompte de prélèvement IBAN	1,00 €

(1) Les frais de gestion mensuels ne sont dus que pour les mois où le badge est utilisé.

(2) Les frais liés au badge et à son utilisation seront prélevés sur le forfait «Chèque-Vacances» si celui-ci est crédité et d'un montant suffisant ; à défaut, ils seront prélevés sur le compte bancaire. Les frais de gestion mensuels ne sont dus que les mois où le badge est utilisé et ne seront prélevés qu'en cas de dépassement du montant des Chèques-Vacances déposés. Si le crédit est épuisé, alors 2,20 € de frais de gestion mensuels sont prélevés les mois utilisés. Pour l'option Italie, des frais de mise en service de 15€ seront appliqués.

(3) La formule est disponible pour les personnes justifiant d'une carte d'invalidité. Un dépôt de garantie de 20 € par badge sera facturé.

(4) Toute transaction enregistrée en France et / ou en Espagne et / ou au Portugal, ainsi que les frais de gestion correspondants, seront facturés par mois du 1er au 31.

(5) Toute transaction enregistrée en Italie sera facturée par période du 15 du mois au 15 du mois suivant, tandis que les frais de gestion correspondants, seront facturés par mois du 1er au 31. L'ensemble fera l'objet d'une facture récapitulative et d'un seul prélèvement.

